

Secours d'hiver Jura

Rapport et comptes annuels 2022/2023 (1^{er} juillet 2022 – 30 juin 2023)

1. Rapport annuel

Les tâches de traitement des dossiers sont déléguées au secrétariat du Service de l'action sociale et font l'objet d'une validation mensuelle.

2. Direction et organisation

2.1. Forme juridique

Le Secours d'hiver Jura est une organisation caritative politiquement et confessionnellement indépendante régie par les articles 60 ss du CCS. L'organisation cantonale a été fondée le 5 février 1980.

2.2. But de l'organisation

Le Secours d'hiver Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver. Il fournit avant tout une aide transitoire sous forme de contribution financière et matérielle aux personnes en situation d'urgence sur le territoire cantonal. Pour accomplir ses tâches, il se conforme aux statuts de l'association centrale ainsi qu'à son règlement interne. Les aides fournies par le Secours d'hiver Jura sont subsidiaires aux obligations légales et aux institutions subventionnées par des fonds publics.

2.3. Composition du comité

- Catherine Aubry, Saignelégier, membre
- Hélène Boillat, Courtételle, membre
- Muriel Christe Marchand, Tavannes, secrétaire
- Suzanne Dubosson, Porrentruy, membre
- Isabelle Jolidon-Fleury, Porrentruy, membre
- Bernard Miserez, Delémont, membre
- Chantal Miserez, Montfaucon, membre
- Elodie Possin, Coeuve, membre
- Marie-Claire Sanglard, Courtételle, membre
- Gabriel Schenk, Porrentruy, président

Les membres de l'organe directeur travaillent bénévolement.

2.4. Responsable du secrétariat

- Muriel Christe Marchand, Secours d'hiver Jura, Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont

2.5. Organisme de contrôle

- Contrôle des finances de la République et Canton du Jura, rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont

2.6. Séances

L'assemblée générale a eu lieu le 2 décembre 2022.

Points à l'ordre du jour :

1. Procès-verbal du 28 octobre 2021
2. Approbation des comptes
3. Rapport d'activité
4. Subsidés accordés
5. Collecte 2022
6. Assemblée des délégués du Secours d'hiver
7. Divers

3. Prestations de service

L'organisation cantonale jurassienne fournit ses prestations de soutien selon les principes et les lignes directrices du secrétariat central. Le Secours d'hiver Jura est financé exclusivement par des dons privés.

Durant cet exercice, le total des aides accordées se monte à CHF 189'941.90.

Le Secours d'hiver Jura accorde des prestations ponctuelles sous différentes formes :

- Aide financière et prise en charge de factures imprévues afin d'éviter des poursuites ou l'appel à l'assistance sociale.
- Coûts de la santé : prise en charge de factures médicales, de primes de caisse maladie de frais dentaires ou encore de frais liés aux lunettes.
- Prestations en nature : livraison de lits, matelas et literie.
- Bons d'achat.
- Conseils et informations sur d'autres possibilités d'obtenir de l'aide.

3.1. Demandes (pour la période du 01.07 au 30.06 de l'année suivante)

	2022	2023
Demandes déposées	225	242
- Demandes directes	111	134
- Demandes indirectes (services, spécialisés)	114	108
Demandes rejetées	70	63
Total demandes accordées	155	179

3.2. Prestations de soutien fournies

	2022	2023
Actions (p. ex. Action de Noël)	6	15
Formation et formation continue	3	7
Bons d'achat	8	16
Vacances et loisirs	6	5
Dépenses liées à la santé	55	77
Habitat/logement/ameublement	60	75
Autres (frais liés au véhicule, transport, etc.)	51	34

3.3. Personnes soutenues

	2022	2023
Enfants	141	188
Adultes	209	239
Personne seule	64	80
Couple	20	16
Familles	34	45
Familles monoparentales	37	38

4. Comptes annuels 2022/2023

voir annexe

4.1 Attestation (rapport des réviseurs)

voir annexe

5. Prestations du Secours suisse d'hiver dans le canton du Jura

Durant cet exercice, le Secours suisse d'hiver (SSH), grâce à la prestation « Encouragement des activités extrascolaires », a soutenu des élèves jurassiens dans leur activité favorite (sport, musique, danse, etc.) pour un montant total de CHF 11'400.-.

Le SSH a également participé à l'achat de lits et de vêtements en faveur de Jurassiennes et Jurassien pour un montant total de CHF 1'709.-.

A travers ses différents fonds « Soutiens aux coûts de la santé » et « Financements complémentaires », le SSH a reversé au Secours d'hiver Jura une somme de CHF 69'025.50.

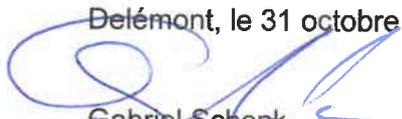
Grâce au soutien de la Fondation Monique Dornonville, le SHJ a pu aider une jeune femme qui a débuté une nouvelle formation en lui octroyant un montant de CHF 9'179.40 afin de couvrir ses frais de caisse-maladie et son loyer.

6. Divers/Remerciements

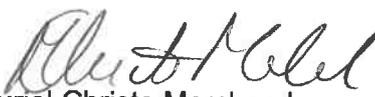
De vifs remerciements sont adressés aux donatrices et donateurs ainsi qu'aux institutions qui ont soutenu le Secours d'hiver Jura.

L'année 2023 marque également le terme de la présidence assumée par Mme Nathalie Barthoulot. Le comité la remercie chaleureusement pour son engagement.

Délémont, le 31 octobre 2023



Gabriel Schenk
Président



Muriel Christe Marchand
Secrétaire

Secours d'hiver Jura
BILAN AU 30 JUIN 2023

ACTIF	30.06.2023 CHF	30.06.2022 CHF
Actif circulant		
Liquidités	704'687.32	456'578.52
Total actif circulant	<u>704'687.32</u>	<u>456'578.52</u>
Total actif	<u>704'687.32</u>	<u>456'578.52</u>
PASSIF		
Engagements à court terme		
Passifs de régularisation	15'481.20	7'863.30
Total engagements à court terme	<u>15'481.20</u>	<u>7'863.30</u>
Capital des fonds (dons affectés)		
Fonds Coronavirus	0.00	52'167.50
Fonds Inflation	288'683.05	0.00
Fonds Dornonville	9'449.50	0.00
Total capital des fonds	<u>298'132.55</u>	<u>52'167.50</u>
Capital de l'organisation		
Capital libre	396'547.72	224'396.82
Résultat de l'exercice	-5'474.15	172'150.90
Total capital de l'organisation	<u>391'073.57</u>	<u>396'547.72</u>
Total passif	<u>704'687.32</u>	<u>456'578.52</u>

6 9.11.23
Philippe Meinel

Secours d'hiver Jura
COMPTE D'EXPLOITATION 2022 / 23

	2022/23 CHF	2021/22 CHF
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Donations reçues</i>		
Dons affectés	262'028.90	0.00
Total dons affectés	262'028.90	0.00
Appels aux dons	23'226.80	21'661.00
Appels aux dons adressés	20'962.60	30'211.35
Contributions entités privées	50'000.00	170'000.00
Contributions des membres du comité	625.00	731.60
Total dons libres	113'714.40	231'603.95
Financement complémentaire par l'organisation centrale	73'024.20	46'360.95
Total contributions affectées de l'organisation centrale	73'024.20	46'360.95
Contribution de la collecte centrale de l'organisation centrale	4'397.00	41'944.00
Contribution de compensation de l'organisation centrale	0.00	100.00
Total dons libres de l'organisation centrale	4'397.00	42'044.00
Total donations reçues	453'164.50	320'008.90
<i>Contributions des pouvoirs publics</i>		
Contributions des pouvoirs publics	5'000.00	10'000.00
Total contributions des pouvoirs publics	5'000.00	10'000.00
<i>Produits résultant des ventes et des prestations de services</i>		
Vente d'étoiles	4'379.40	6'193.65
Total produits résultant des ventes et des prestations de services	4'379.40	6'193.65
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	462'543.90	336'202.55

le 9.11.23
Christophe Michel

Secours d'hiver Jura
COMPTE D'EXPLOITATION 2022 / 23

	2022 / 23 CHF	2021 / 22 CHF
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Charges de projet</i>		
Soutiens financiers	207'249.55	241'574.05
Bons d'achat	2'755.00	1'300.00
Total charges de projets	210'004.55	242'874.05
<i>Frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité</i>		
Imprimés (matériel publicitaire)	2'576.55	1'825.25
Frais de port collectes	3'613.15	3'717.50
Achat étolles	2'390.95	759.00
Autres frais liés aux collectes	282.00	0.00
Total des frais de recherche de fonds et des frais généraux de publicité	8'862.65	6'301.75
<i>Charges administratives</i>		
4,5% Contribution de la collecte centrale	3'036.10	3'017.95
Total charges administratives	3'036.10	3'017.95
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	221'903.30	252'193.75
RESULTAT D'EXPLOITATION	240'640.60	84'008.80
Frais bancaires et postaux	-149.70	-346.35
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	240'490.90	83'662.45
<i>Variation du capital des fonds</i>		
Prélèvement des fonds liés	16'063.85	134'849.40
Attribution aux fonds liés	-262'028.90	-46'360.95
RESULTAT ANNUEL	-5'474.15	172'150.90

le 9.11.2023
Philippe M... ..

Secours d'hiver Jura

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2022 / 23

Désignation	Etat 01.07.2022 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Transfert	Etat 30.06.2023 CHF
Fonds Coronavirus	52'167.50	—	6'478.05	-45'689.45	—
Fonds inflation	—	243'400.00	406.40	45'689.45	288'683.05
Fonds Dornonville	—	18'628.90	9'179.40		9'449.50
Total fonds avec affectation limitée	52'167.50	262'028.90	16'063.85	0.00	298'132.55

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Solde final CHF
Capital libre	396'547.72	-5'474.15	391'073.57

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2021 / 22

Désignation	Etat 01.07.2021 CHF	Allocations CHF	Utilisation CHF	Etat 30.06.2022 CHF
Fonds Coronavirus	140'655.95	—	88'488.45	52'167.50
Total fonds avec affectation limitée	140'655.95	0.00	88'488.45	52'167.50

Le tableau de la variation du capital se présente comme suit:

Capital de l'organisation	Solde initial CHF	Excédent de produits/charges (-) CHF	Solde final CHF
Capital libre	224'396.82	172'150.90	396'547.72

Le capital de l'organisation est à la libre disposition de l'organisation cantonale dans le cadre de ses statuts. Le solde du capital libre varie en raison de l'excédent annuel de charges ou de produits.

le 9.11.2023


Secours d'hiver Jura
ANNEXE AU 30 JUIN 2023

Principes comptables

Secours d'hiver Jura est l'organisation cantonale jurassienne du Secours suisse d'hiver. Le Secours d'hiver Jura a son siège à Delémont.

La présentation des comptes est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes SWISS GAAP RPC (RPC fondamentales et RPC 21) et au Code suisse des obligations ainsi qu'aux dispositions des statuts. Les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. La méthodologie Zewo est utilisée pour calculer et indiquer les charges de collecte de fonds et de publicité générale ainsi que les charges administratives.

En tant que petite organisation, il a été renoncé à dresser un tableau des flux de trésorerie.

Le travail bénévole n'est pas monétisé, mais est quantifié dans l'annexe et dans le rapport de performance. Toutes les positions de l'actif et du passif du bilan sont évaluées à leur valeur nominale.

Informations sur les rubriques du bilan et du compte d'exploitation

	30.06.2023	30.06.2022
	CHF	CHF
Passifs de régularisation		
Part collecte 2020/21 à reverser à l'association centrale	0.00	3'374.85
Part collecte 2021/22 à reverser à l'association centrale	0.00	3'017.95
Don SSH à verser au bénéficiaire	3'998.80	1'470.50
Part collecte 2022/23 à reverser à l'association centrale	3'036.10	0.00
Acompte soutien financier "contribution santé" SSH	8'446.30	0.00
	<u>15'481.20</u>	<u>7'863.30</u>
Dons affectés		
Le Gouvernement jurassien a alloué en novembre 2022 un montant de 290'000 francs au Secours d'hiver Jura afin de venir en aide aux ménages de condition modeste touchés par une augmentation des charges liées au chauffage. L'allocation a été réalisée via la dissolution du fonds Coronavirus déjà administré par le Secours d'hiver Jura ainsi que par un versement de la part de l'État jurassien de 243'400 francs.	243'400.00	0.00
La Fondation Dornonville a accordé une bourse d'étude pour une étudiante jurassienne. Dans le cadre du partenariat avec cette fondation, le Secours d'hiver Jura administre l'utilisation de cette bourse par des versements mensuels	18'628.90	0.00
	<u>262'028.90</u>	<u>0.00</u>
Dons libres		
Une collecte de fonds est organisée chaque année au travers d'un flyer distribué largement à la population, d'un courrier envoyé aux communes, entreprises et paroisses jurassiennes.	113'714.40	231'603.95
	<u>113'714.40</u>	<u>231'603.95</u>

Le 9.11.2023


Contributions affectées de l'organisation centrale

L'organisation centrale peut être sollicitée pour prendre en charge directement certains frais, notamment de santé, ou pour compléter l'aide octroyée par l'organisation cantonale. Depuis l'exercice 2022/2023, l'organisation avance un montant fixe par trimestre et une régularisation est réalisée en fin d'exercice en fonction des dépenses effectives

73'024.20	46'360.95
<u>73'024.20</u>	<u>46'360.95</u>

Charges de projet

Aides financières de SHJ	119'632.00	106'724.65
Aides financières du SSH	71'553.70	46'360.95
Aides financières en provenance du fds solidarité COVID	6'478.05	88'488.45
Aides financières en provenance du fds Inflation	406.40	
Aides financières en provenance du fds Domonville	9'179.40	
Distribution bons d'achat COOP	2'755.00	1'300.00
	<u>210'004.55</u>	<u>242'874.05</u>

Charges administratives

Soit la participation de l'organisation centrale à la collecte du Secours d'hiver Jura à raison de 4.5% du montant total des dons reçus.

3'036.10	3'017.95
<u>3'036.10</u>	<u>3'017.95</u>

Transactions avec des parties liées

En tant qu'organisation cantonale, le canton du Jura est membre de l'association centrale du Secours suisse d'hiver, association au sens des art. 60 ss. du Code civil suisse, dont le siège social se trouve à Zurich. En tant qu'organes du Secours d'hiver au niveau cantonal, les organisations cantonales remplissent leurs tâches en collaboration avec l'association centrale. Les transactions avec l'association centrale sont présentées dans les comptes d'exploitation. Les engagements envers l'association centrale sont présentés séparément dans le bilan.

Prestations bénévoles

Les 11 membres du comité exercent leur activité bénévolement. Leur engagement comprenait environ 11 heures. Le secrétariat est assuré par le Service de l'action sociale et cela représente 600 heures par année.

Charges de collecte de fonds et de publicité générale et charges administratives

Le Secours d'hiver Jura n'a pas de charges locatives, pas de frais de personnel et ses besoins administratifs sont couverts gratuitement par la République et Canton du Jura. Les frais de port et autres imprimés sont quasi-intégralement liés à la collecte de fonds.

Part des projets et services dans les charges totales

Sur l'exercice 2022/2023, les charges de projet représentent 210'004.55 francs et les charges d'exploitation totales 221'903.30 francs. La part des projets s'élève ainsi à 94.64% des charges totales et est donc largement supérieure au seuil minimal de 65% prévu à la norme Zewo 9 Chiffre 2.

Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture n'a été identifié.

Le 9.11.2023
Richard Meier

CONTRÔLE DES FINANCES2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémontt +41 32 420 71 00
f +41 32 420 71 01
secr.cfi@jura.ch

Annexe n° 1 du rapport 23-20-210.14

Rapport de l'auditeur

au Comité du Secours d'hiver Jura

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) du Secours d'hiver Jura pour l'exercice arrêté au 30 juin 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21 incombe au Comité du Secours d'hiver Jura alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes annuels.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Delémont, le 9 novembre 2023

CONTROLE DES FINANCES

Nathalie Choulat
Réviser agréée
Réviser responsableAlain Crevoiserat
Expert-réviser agréé

Annexe : - Comptes annuels au 30 juin 2023 comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe